

Le service d'alerte est chargé d'avertir immédiatement les organismes appropriés quand un avion est en perdition ou en danger. Un relevé continu des vols en cours est maintenu afin de repérer immédiatement la non-arrivée d'un avion à la destination qui a été communiquée au service du contrôle de la circulation aérienne. Le service est à la disposition de tout pilote qui remet un plan de vol ou un avis de vol au service du contrôle de la circulation aérienne.

Le service de notification douanière facilite, aux pilotes qui projettent de franchir la frontière canado-américaine à certains aéroports douaniers désignés, la notification des services douaniers intéressés. À la demande du pilote, le service avertit sans délai l'agent des douanes de l'aéroport de destination que l'avion qui doit arriver devra procéder aux formalités de la douane.

Le service de réservation des espaces aériens assure des espaces aériens réservés pour des opérations aériennes déterminées dans les espaces aériens réglementés et fournit des renseignements aux autres pilotes au sujet de ces réservations et des domaines d'activité militaire dans les espaces aériens réglementés et non réglementés. Le Bureau de coordination des réservations des espaces aériens, à Ottawa, est chargé de la coordination de toutes les réservations d'espaces aériens au Canada ainsi que dans les régions de contrôle océanique de Gander et de Vancouver.

Le service de renseignements sur les mouvements aériens est assuré par les centres de contrôle régional pour aider le ministère de la Défense nationale à établir l'identité de tous les avions volant dans des régions déterminées.

Activité aux aéroports.—Au cours de 1965, l'activité aux grands aéroports civils du Canada a augmenté de 18 p. 100 par rapport à 1964. Les 33 aéroports à tour de contrôle du ministère des Transports ont enregistré 2,688,239 mouvements aériens (atterrissages, décollages et approches simulées) contre 2,288,504 enregistrés par les mêmes aéroports en 1964.

Le trafic en transit (à l'exclusion du trafic purement local) a représenté plus de 40 p. 100 du trafic total et, pour la deuxième année consécutive, l'aéroport international de Montréal s'est classé au premier rang dans cette catégorie. Sous ce rapport, voici les chiffres concernant les cinq principaux aéroports: Montréal (international), 107,255 mouvements; Toronto (international), 99,958; Vancouver (international), 84,879; Winnipeg (international), 74,787; et Cartierville, 73,170. De 1961 à 1965, le trafic en transit a augmenté de plus de 23 p. 100, soit de 899,265 mouvements à 1,113,507, la plus forte augmentation s'étant produite au cours des années 1964 et 1965.

Pour l'année 1965, l'aéroport de Montréal a déclaré le plus grand nombre de vols réguliers (62,540). Toronto s'est classé bon deuxième avec 62,263, suivi de Vancouver avec 26,110, Winnipeg avec 19,234 et Calgary avec 16,222. L'aéroport de Toronto a enregistré le plus grand nombre de vols internationaux, soit 33,888 mouvements dont 30,856 entre le Canada et les États-Unis. Cependant, l'aéroport de Montréal qui a compté 30,978 mouvements internationaux a tenu la tête pour ce qui est du trafic entre le Canada et les pays autres que les États-Unis, soit 7,840 mouvements. Les aéroports de Gander et de Toronto viennent ensuite avec, respectivement, 3,178 et 3,032 mouvements. Le trafic local, qui avait diminué chaque année, a marqué une augmentation impressionnante en 1965 alors que le nombre de mouvements a atteint 1,482,740, ce qui est en grande partie attribuable à l'augmentation de l'entraînement au vol.

Pour la quatrième année consécutive, l'aéroport de Cartierville a enregistré la plus forte circulation aérienne et enregistré 295,404 mouvements, y compris le trafic local et les approches simulées (exercice à l'atterrissage aux instruments sans toucher le sol). L'aéroport international de Montréal s'est classé deuxième, ayant compté 211,115 mouvements, suivi de Toronto Island avec 210,662, Winnipeg (198,317), et Ottawa (167,784).

Section 3.—Statistique de l'aviation civile

Le tableau 3 résume l'activité de l'aviation civile commerciale au Canada durant la période 1962-1965. Il donne la statistique sur les milles et les heures de vol, le trafic, la consommation de combustible et d'huile, les employés, les salaires et les recettes et frais d'exploitation, selon le genre de service, des transporteurs canadiens, suivie de la statistique